RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

S.D.I.S.

Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire

Extrait du registre des Délibérations

Séance du 26 février 2018

Délibération n° 2018-02
Rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable du S.D.I.S. 71

Membres du CA.SDIS en exercice	:	25
Présents à la séance	:	22
Pouvoir	:	1
Nombre de votants	:	23
Quorum	:	13
Date de la convocation	:	13 février 2018
Affichée le	:	13 février 2018
Procès-verbal affiché le	:	

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six février à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire se sont réunis, sur convocation de son Président en application de l'article L 1424-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. André ACCARY, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

M. André ACCARY, Mme Catherine AMIOT, M. Jean-Claude BECOUSSE, Mme Colette BELTJENS, M. Pierre BERTNIER, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme Carole CHENUET, M. Maurice COCHET, M. Jean-Michel DESMARD, Mme Catherine FARGEOT, Mme Marie-Thérèse FRIZOT, Mme Violaine GILLET, Mme Dominique LANOISELET, M. Jean-Paul LUARD, Mme Édith PERRAUDIN, Mme Virginie PROST, M. Sébastien RAGOT, M. Jacky RODOT, M. Bertrand ROUFFIANGE, Mme Françoise VERJUX-PELLETIER, M. Jean-Yves VERNOCHET

Suppléances :

M. Louis PONCET était suppléé par M. François BONNETAIN

Excusés :

Mme Marie-Christine BIGNON, non suppléée
M. Jean-Claude LAGRANGE non suppléé
M. Frédéric CANNARD, non suppléé

Pouvoir :

M. Jean-Claude LAGRANGE a donné pouvoir à M. Jean-Paul LUARD

Secrétaire de séance : Mme Mathilde CHALUMEAU

M. le Président André ACCARY, rapporteur, donne lecture des dispositions suivantes :

Issu d'une exigence instituée par la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010, le rapport sur la situation en matière de développement durable doit être présenté annuellement aux instances délibérantes avant les débats sur le projet de budget des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, des départements et des régions. Cette mesure est donc applicable aux S.D.I.S.

Élaboré depuis 6 années par le S.D.I.S. 71, ce rapport renforce la lisibilité de la stratégie interne de la collectivité en rendant compte des démarches et politiques publiques engagées en 2017, en harmonie avec les finalités du développement durable. Si cette approche ne constitue pas un modèle unique, elle se veut incitative auprès d'autres collectivités locales en les invitant à multiplier les actions en faveur du développement durable.

En outre, dans une démarche d'amélioration continue, l'ensemble des groupements et des services ont proposé des actions pouvant être amorcées et/ou poursuivies en 2018.

DÉCISION

Après en avoir débattu,

Les membres du Conseil d'Administration prennent acte du rapport 2017 sur la situation en matière de développement durable du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône-et-Loire.

André ACCARY
Président du CA.S.D.I.S. 71

Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire pour avoir été
- reçu en Préfecture le 27 FEV. 2018
- publié le

Le Président, 27 FEV. 2018

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Adjoint

Jacqueline FELIX

RAPPORT 2017

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU S.D.I.S. 71

Présenté au conseil d'administration le 26 février 2018

LA RESPONSABILITÉ DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALE DANS LA PROTECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants »
Antoine de SAINT-EXUPERY

L'agenda 2030 élaboré lors de l'assemblée des Nations-Unies réunie le 25 septembre 2015 a érigé 17 objectifs en faveur du développement durable. Cette initiative traduit la volonté mondiale de protection de l'environnement en définissant des enjeux ambitieux à destination des États mais également des collectivités territoriales.

La France a fait le choix de mener une politique audacieuse pour la protection du développement durable en adoptant le Plan climat, un programme d'actions transversales ayant pour objectif d'accélérer la transition énergétique et climatique tout en mettant en œuvre, à la hausse, les ambitions de l'Accord de Paris. À cette fin, le projet de loi de finances pour 2018 dédie une partie importante du budget de l'État à l'exécution de ces résolutions et un « paquet solidarité climatique » présente plusieurs mesures entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2018 afin de concrétiser les promesses formulées par le Plan climat. Les collectivités territoriales sont érigées en acteurs de premier plan dans la protection du développement durable et étudient de nouveaux leviers d'actions locaux tendant à protéger l'environnement. Aussi, les conférences à destination des administrateurs se multiplient, allant des assises européennes de la transition énergétique organisées en janvier 2018 à un séminaire, s'étant déroulé en février dernier, détaillant les compétences des collectivités territoriales dans le domaine de la biodiversité.

Si le service départemental d'incendie et de secours de Saône-et-Loire (S.D.I.S. 71) est un établissement public à compétence unique et spécialisée dans la distribution des secours, le Service n'en est pas moins conscient de sa responsabilité en matière de protection du développement durable. En tant qu'acteur local, il s'approprie, selon ses compétences, les objectifs définis par l'agenda 2030 en vue de formuler des réponses pertinentes et performantes, pour les administrés, les agents et le territoire.

Au-delà de la simple obligation réglementaire, le rapport sur le développement durable ainsi présenté se veut être un document porteur et stratégique permettant de rendre compte des actions de l'Établissement en faveur du développement durable. Aussi, le choix a été fait de réaliser un rapport transversal afin de mettre en exergue les actions prégnantes traduisant une démarche concrète plutôt que d'énumérer uniquement des opérations isolées. À cette fin, les actions engagées les années précédentes et se poursuivant n'ont pas été inscrites.

Ainsi, le rapport sur la situation en matière de développement durable n'est qu'une étape du long processus d'amélioration continue et d'évaluation des contributions aux enjeux globaux. Pour autant, il reste un outil manifeste de sensibilisation des agents et des Élus aux enjeux du développement durable et sera diffusé sur le site internet du S.D.I.S. 71.

Au vu du statut spécifique des S.D.I.S., les orientations ont été déclinées, adaptées et complétées en fonction des réalités locales. De plus, le rapport se subdivise en deux parties. La première concerne les actions engagées en 2017 pour la protection du développement durable tandis que la seconde énonce les améliorations susceptibles d'être mises en œuvre en 2018 afin d'optimiser les démarches initiées.

En outre, le bilan relatif aux émissions de gaz à effet de serre (BEGES) émises par le S.D.I.S. 71 durant l'année 2016 a été établi en 2017 et sera publié sur les sites de l'établissement et de l'ADEME. Il s'agit de la seconde étude

réalisée par l'établissement dans ce domaine, la première datant de 2012. Aussi, le nouveau bilan gaz à effet de serre constate, sur la période 2012-2017, une amélioration de la performance énergétique globale de l'ensemble des sites du S.D.I.S. 71 et identifie des pistes d'amélioration comme, par exemple, le renforcement de la maintenance des climatisations et la poursuite de la démarche d'optimisation de la performance énergétique des bâtiments.

Les actions en faveur du développement durable produisant sur le long terme des effets susceptibles d'être quantifiés, l'ensemble des démarches inscrites dans ce rapport s'inscrivent dans une vision à moyen terme.

La véritable implication de chacun dépend largement des opportunités offertes dans le cadre du pilotage des politiques publiques mises en œuvre.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réchauffement climatique, énergie-climat, réduction des gaz à effet de serre…

Le réchauffement climatique est un défi majeur auquel nous sommes confrontés. L'objectif européen est de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, d'augmenter de 20% l'efficacité énergétique et d'augmenter de 20% les énergies renouvelables pour 2020.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique	• Améliorer la qualité thermique des bâtiments : - Refaire l'isolation des chambres de garde du C.I.S. MONTCEAU-LES-MINES. - Remplacer les fenêtres du C.I.S MERVANS. - Changer la chaudière du C.I.S. CLUNY. • Réduire la consommation électrique des bâtiments.	• Renouveler les études pour établir le troisième bilan de gaz à effet de serre (2018-2020). • Poursuivre le développement du co-voiturage pour les déplacements départementaux. • Renforcer le niveau de maintenance et de suivi des installations frigorifiques pour diminuer les émissions directes et fugitives de gaz à effet de serre.
Favoriser les mutations vers de nouvelles sources d'énergie		
Assurer la prévention des risques sur le territoire		• Analyser les risques du département en vue de la rédaction d'un nouveau S.D.A.C.R.
Promouvoir et construire des bâtiments performants pour l'homme et l'environnement	• Prendre en compte les préoccupations environnementales évoquant la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur ainsi que la création d'un environnement intérieur satisfaisant. • Achever la restructuration du C.I.S. CHALON-SUR-SAÔNE. • Définir des actions prioritaires pour la gestion des bâtiments : - Préserver le clos et le couvert (réfection des menuiseries et installation de volets roulants au centre de formation départemental, à la direction et aux C.I.S. DIGOIN et MARCIGNY). - Optimiser les énergies. - Améliorer la voirie et les réseaux divers. - Réaliser des aménagements divers (évacuation des eaux usées au C.I.S. SAVIGNY-EN-REVERMONT).	

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Créer un espace toiture végétalisée au C.I.S. CHALON-SUR-SAONE.	
Gérer de façon énergétique les bâtiments et infrastructures	• Engager des actions correctives sur les bâtiments les plus énergivores : - Installer deux aérothermes au gaz aux C.I.S. TOURNUS, ROMENAY, CHAUFFAILLES et PARAY-LE-MONIAL. - Installer la climatisation aux C.I.S MACON, CHALON-SUR-SAONE et PARAY-LE-MONIAL. - Installer des brise-soleil au centre départemental pour réduire l'utilisation de la climatisation. - Remplacer les chauffe-eau des C.I.S. PARAY et JONCY et du C.I. FONTAINES. - Optimiser et améliorer les réseaux de chauffage sur 26 sites. • Mettre en conformité et améliorer les réseaux électriques des C.I.S MACON et TOURNUS. • Poursuivre la réduction d'exploitation des fluides : remplacer l'ensemble de l'éclairage de l'atelier de la direction, et partiellement celui du C.I.S MACON, par des LED.	• Poursuivre les actions correctives sur les bâtiments les plus énergivores : - Remplacer les chaudières des C.I.S. BOURBON-LANCY et du C.I. SAINT-GERMAIN-DU-BOIS. - Installer un adoucisseur d'eau au C.I.S. LUGNY. - Changer le chauffe-eau du C.I.S. VERDUN-SUR-LE-DOUBS. - Optimiser et améliorer la consommation énergétique de la direction et du C.I.S. MONTCEAU-LES-MINES. • Poursuivre la démarche de remplacement des chaudières individuelles par des équipements plus performants en termes de consommation énergétique.
Réduire les déplacements professionnels, favoriser les déplacements économes et peu émissifs en gaz à effet de serre	• Gérer le parc automobile pour une optimisation des moyens et du renouvellement du parc. • Poursuivre la décentralisation des lieux de formations des S.P. et réfléchir à la mise en place d'une plateforme de « e-learning » en lien avec le S.D.S.I. • Préparer l'évolution de l'organisation territoriale et fonctionnelle.	• Étendre l'utilisation de la visioconférence. • Mettre en place la plateforme de « e-learning ».
Réduire l'impact écologique de l'utilisation des équipements électroniques : informatique écologique.	• Poursuivre la rationalisation des parcs d'imprimantes et des photocopieurs.	

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réchauffement climatique, énergie-climat, réduction des gaz à effet de serre…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Collecter des déchets électroniques pour économiser le coût de leur traitement en installant des points de récupération.	
Optimiser le travail collectif	• Poursuivre les réflexions dans les groupes de travail.	• Développer les outils de collaboration : intranet, visioconférence…
Dématérialiser des procédures pour éviter l'utilisation de papier	• Recourir à une assistance maîtrise d'ouvrage pour élaborer un schéma directeur de la dématérialisation des documents du S.D.I.S. • Généraliser la transmission des procès-verbaux dématérialisés des visites des points d'eau à l'aide du logiciel REMOCRA. • Réaliser un audit avec la société CEGID afin d'optimiser l'utilisation de S.I.R.H. CIVI et initier la formation des utilisateurs. • Développer la formation des utilisateurs de la plateforme télérecours avec les juridictions administratives. • Finaliser la dématérialisation des pièces justificatives (avis de prélèvement automatique dans le cadre de la contribution incendie, factures). • Poursuivre la généralisation de la signature électronique des marchés publics et des pièces comptables. • Tracer les opérations de maintenance des véhicules du S.D.I.S.	• Réaliser l'audit et élaborer un schéma directeur de la dématérialisation. • Initier la conduite au changement et l'acculturation des agents. • Mettre en œuvre les préconisations de l'audit S.I.R.H. CIVI 2017 et poursuivre la formation des utilisateurs. • Déployer le logiciel de gestion du temps de travail des personnels (AGATT). • Initier la dématérialisation des demandes d'attestation d'intervention. • Étendre la transmission dématérialisée des actes au contrôle de légalité (arrêtés et marchés publics). • Initier la dématérialisation des résultats des examens biologiques. • Poursuivre le déploiement des logiciels de gestion de la prévention (PREVARISC) et de gestion de la défense extérieure contre l'incendie (REMOCRA) aux autres acteurs. • Étudier les outils informatiques permettant une meilleure gestion des matériels médicaux et de secourisme et dématérialiser les commandes de ces équipements.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réchauffement climatique, énergie-climat, réduction des gaz à effet de serre…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
		• Dématérialiser les déclarations de sinistres pour l'ensemble des contrats d'assurance. • Créer des registres de santé et de sécurité au travail à la direction et dans les C.I.S. sous forme dématérialisée.
Développer une politique d'achats et de marchés publics sur les critères économes et peu émissifs en gaz à effet de serre.	• Augmenter la part de fournitures éco-responsables.	
Sensibilisation, information des agents au développement durable et aux bonnes pratiques pour limiter l'impact environnemental.	• Sensibiliser aux «bons gestes du quotidien» : éteindre la lumière, éteindre les ordinateurs, fermer les robinets d'eau, fermer les volets…	• Développer la pédagogie, l'éducation et la sensibilisation au développement durable.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Environnement, préservation de l'eau, gestion des déchets…

La biodiversité est une composante majeure de la durabilité des écosystèmes dont dépendent directement ou indirectement toutes les sociétés humaines.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Protéger, préserver la ressource en eau, optimiser sa gestion	• Suivre régulièrement les consommations d'eau de l'ensemble des bâtiments du S.D.I.S. • Poursuivre l'application du plan «CANICULE» limitant l'usage de l'eau pour les manœuvres et le nettoyage des véhicules. • Sensibiliser contre le gaspillage. • Poursuivre l'utilisation de moyens mouillants-moussants pour limiter l'utilisation de l'eau lors de l'extinction des incendies (végétaux, etc.).	• Installer une citerne de récupération des eaux pluviales au C.I. HAUTE-MOUGE pour le nettoyage des véhicules, les exercices et les essais de pompes. • Ouvrir l'accès du logiciel de localisation des points d'eau incendie (REMOCRA) aux élus locaux et aux gestionnaires d'eau pour superviser l'entretien de la ressource en eau.
Préserver les milieux dans les projets de construction	• Traiter les déchets relatifs aux travaux de restructuration du C.I.S. CHALON-SUR-SAONE.	
Préserver les espèces, les espaces remarquables, menacés ou rares	• Récupérer les produits dangereux, barrages flottants par une entreprise spécialisée pour assurer leur traitement. • Entretenir 4 700 m² de jachère de terrain afin de favoriser le développement de la biodiversité.	• Développer l'installation des jachères fleuries pour favoriser le développement des abeilles.
Préserver l'exploitation des ressources naturelles	• Gérer le parc automobile pour une optimisation des moyens et des déplacements. • Renforcer la gestion des contrats de fluides pour réduire les consommations.	
Protéger l'environnement	• Renforcer les liens avec l'agence française pour la biodiversité (A.F.B.) pour les informer lors d'atteintes significatives à	

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	l'environnement (notamment dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques). • Poursuivre l'effort de réduction de la consommation de fuel et de bois pour les mises en situation lors des formations. • Poursuivre l'élimination des stocks de pneus dans les Centres d'Incendie et de Secours. • Généraliser l'utilisation des lingettes lavables.	
Préserver la biodiversité dans nos pratiques d'achats et de consommation	• Transformer et aménager les véhicules pour prolonger leur durée d'utilisation.	
Préserver la biodiversité dans nos pratiques de gestion des déchets	• Poursuivre la politique de maitrise de la production des déchets d'activités de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.). • Continuer à collecter et trier les matériels réformés (informatique et transmissions électroniques) et consommables (piles, papiers, huiles, batteries, filtres, déchets métalliques et électroniques) en vue de leur recyclage. • Valoriser les déchets issus des tenues résistantes au feu en confiant leur recyclage à une entreprise spécialisée. • Perfectionner la démarche, former au tri dans les C.I.S.	
Sensibiliser les agents	• Inciter au recyclage et au tri sélectif. • Continuer la sensibilisation des agents au tri des D.A.S.R.I. • Poursuivre la démarche de sensibilisation aux éco-comportements.	• Transmettre aux C.I.S., à titre informatif, leurs consommations énergétiques.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Qualité de Vie au Travail, Satisfaction, Bien-être, Egalité…

"Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature."
Art 1. Déclaration de Rio. 1992

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Préserver la Qualité de Vie au Travail	• Enrichir la politique de préservation de la qualité de vie au travail : - Poursuivre les démarches engagées et développer de nouveaux outils. - Fonder un comité de suivi. - Définir une démarche d'accompagnement interne et externe. • Recruter un cadre S.P.P. en charge du service capital santé-sécurité. • Adapter l'organisation fonctionnelle et territoriale afin de soutenir durablement la performance opérationnelle. • Poursuivre l'engagement d'une démarche de prévention des accidents, des risques professionnels, avec un suivi médical régulier. • Développer les solutions d'accompagnement des agents avec des formations «Intelligence émotionnelle» et «Outil du coaching». • Pour le S.S.S.M. : - Former des agents du S.S.S.M. à la prise en charge initiale des agents en difficulté psychologique. - Recruter des psychologues S.P.V. - Constituer une équipe de soutien psychologique pour aider les agents en difficulté. - Réfléchir à des outils de prévention des risques psycho-sociaux. • Développer un réseau d'acteurs chargé d'accompagner les agents en difficulté. • Poursuivre les actions de prévention personnalisées sur le capital santé des agents (diététiciennes, addictions). • Multiplier les partenariats avec les collectivités propriétaires d'équipements sportifs pour l'entraînement physique des sapeurs-pompiers.	• Poursuivre la démarche qualité de vie au travail en lien avec le C.H.S.C.T. • Mettre en œuvre la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale. • Généraliser la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants. • Mettre en place des outils de prévention des risques psycho-sociaux. • Former des agents à la Prévention des Risques liés aux Activités Physiques (P.R.A.P.). • Développer les moyens d'action pour l'équipe spécialisée dans l'encadrement des activités physiques.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Étudier la mise en place de l'interphonie et de contrôles d'accès à la direction.	• Procéder à la seconde tranche de la sécurisation de la direction (vidéo-protection).
Réduire l'exposition aux risques	• Mettre en œuvre la nouvelle politique de vérification des matériels opérationnels et équipements de protection individuelle : - Créer un bureau vérification / contrôle du matériel. - Développer une équipe mobile départementale pour la vérification et la maintenance de certains matériels. - Expérimenter la vérification des matériels de l'équipe G.R.I.M.P. - Fonder un réseau de référents matériels roulants afin de renforcer la vérification des équipements. - Instaurer des registres de sécurité pour assurer la traçabilité des contrôles et vérifications périodiques des matériels. • Réviser le document unique des risques professionnels. • Poursuivre les premières actions préventives sur les risques professionnels de l'atelier départemental et développer la sécurisation des ateliers mécaniques. • Analyser les circonstances des accidents survenus en 2017 et diffuser des messages de sensibilisation et de prévention. • Adapter les formations aux contextes et risques locaux. • Renforcer l'analyse des risques susceptibles de causer des dommages avant l'utilisation de sites de manœuvres.	• Poursuivre la politique de vérification des matériels et équipements de protection individuelle. • Finaliser l'analyse des besoins et des risques pour définir la politique du S.D.I.S. en matière d'acquisition et de dotation de tenues et d'uniformes des sapeurs-pompiers. • Poursuivre la réflexion du document unique des risques professionnels. • Renforcer la démarche de prévention des risques afin de limiter le nombre d'accidents en service commandé. • Engager une démarche pour la protection des agents sur les risques «poussières» et «amiante» lors des opérations de déblaies. • Instaurer des assistants de prévention afin de : - Conseiller les agents dans le cadre de l'évaluation des risques. - Appliquer la politique de prévention des risques. - Veiller à l'application des règles de sécurité et d'hygiène au travail.
Prévenir les risques	• Prolonger d'un an le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (S.D.A.C.R.) identifiant les risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens et déterminant les objectifs de couverture opérationnelle.	• Analyser le précédent schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (S.D.A.C.R.) et en établir un nouveau. • Initier des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel en liaison avec le C.H.S.C.T.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Initier la formation des personnels en cas de menace attentat et acquérir des équipements de protection balistique (casques, gilets pare-balle). • Poursuivre le déploiement du plan de prévention des risques professionnels des ateliers mécaniques. • Initier une formation de prévention des agressions de sapeurs-pompiers. • Participer à des actions de prévention des risques liées à la conduite, en lien avec les partenaires du S.D.I.S. ("actions hypovigilance", sécurité des interventions). • Acquérir une embarcation de type B.P.S. pour lutter contre les risques fluviaux sur le réseau Rhône-Saône dans le cadre de la politique départementale de couverture opérationnelle.	• Poursuivre la formation des personnels en cas de menace attentat. • Finaliser la doctrine opérationnelle « risque fluvial » sur la Saône (plan ORSEC départemental). • Poursuivre la politique départementale de couverture opérationnelle sur le réseau Rhône-Saône avec l'acquisition d'une deuxième embarcation de type B.P.S.
Manager durablement les ressources	• Identifier la tension entre la charge opérationnelle et la disponibilité de la ressource humaine. • Anticiper la gestion des postes, des effectifs et des compétences afin de l'adapter aux besoins actuels et futurs du Service (politique G.P.E.C.). • Prévoir des solutions en proposant aux agents ayant des difficultés physiques ou médicales des aménagements de poste, des changements d'affectation ou des reclassements. • Pour les S.P.V. : - Réfléchir à l'élaboration de conventions de disponibilité avec les employeurs des S.P.V. - Optimiser la disponibilité des S.P.V. auprès de leur employeur en collaborant sur certaines interventions avec des transporteurs sanitaires. - Mobiliser davantage le réseau des cadres S.P.V. sur des dossiers départementaux. - Expérimenter des journées d'accueil et d'intégration.	• Mettre en œuvre progressivement les pistes permettant de réduire la tension opérationnelle. • Déployer progressivement le service gestion prévisionnelle des emplois du groupement R.H. • Pour les S.P.V. : - Développer des partenariats avec les employeurs de S.P.V. (convention de disponibilité). - Finaliser le guide de gestion S.P.V. - Pérenniser des journées d'accueil et d'intégration des S.P.V. - Lancer les travaux de la mission volontariat.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	- Développer des actions de fidélisation. - Favoriser le recrutement de S.P.V. en multipliant les actions de promotion du volontariat avec des partenaires du S.D.I.S. (la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises et le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, etc.). • Poursuivre la formation des managers et des personnels aux outils du coaching et mettre en place de nouvelles solutions d'accompagnement (coaching individuel et coaching d'équipe). • Améliorer la qualité de vie au travail en développant l'échange d'expériences (mentorat et tutorat). • Développer l'accompagnement des managers et des équipes dans le cadre du changement fonctionnel. • Fusionner le C.I. ÉCUISSES avec le C.I.S. MONTCHANIN afin de préserver la ressource humaine volontaire et lutter contre l'effet ciseaux.	• Poursuivre l'organisation de la montée en puissance du C.O.D.I.S. et renforcer la proximité de l'engagement opérationnel de la chaîne de commandement. • Approfondir la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (G.P.E.C.) des chefs de groupe (couverture opérationnelle, ressources, système de travail) et des chefs d'agrès. • Partager des expériences avec le conseil départemental dans l'accompagnement au changement. • Poursuivre l'accompagnement des managers et des équipes dans le cadre du changement fonctionnel. • Réviser les guides de gestion S.P.P. – P.A.T.S. afin de donner des repères aux agents dans le cadre de l'organisation. • Associer les managers à la définition du schéma directeur de la dématérialisation. • Initier un plan pluriannuel des formations. • Renforcer la procédure de remontée d'informations sur les agressions de sapeurs-pompiers en intervention.
Améliorer les conditions de travail	• Poursuivre le dialogue social, départemental et local par l'instauration de rencontres stratégiques et techniques. • Initier des visites de C.I.S. avec le C.H.S.C.T.	• Faciliter la prise de rendez-vous médicaux en installant un logiciel retraçant le suivi de l'aptitude médicale de chaque agent.
Assurer la parité homme/femme	• Faciliter l'engagement des femmes en tant que sapeurs-pompiers.	• Étudier les causes de cessation d'activité des S.P.V. féminins.

ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Qualité de Vie au Travail, Satisfaction, Bien-être, Egalité…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Rédiger un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.	
Favoriser l'écocitoyenneté	• Poursuivre la démarche éco-comportement localement.	
Développer le plaisir d'agir ensemble	• Garantir un management durable des ressources. • Développer les formations intégrées afin de replacer les agents dans les emplois et les activités pour lesquels ils sont formés.	• Développer la présence au niveau territorial et l'animation au travers notamment des bassins de coopération.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Lien social, solidarité, citoyenneté, équité territoriale, insertion sociale…

La cohésion sociale vise à favoriser les synergies des organisations et la qualité de vie des membres des sociétés par la réduction des disparités et la promotion de valeurs communes, de la solidarité.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Promouvoir la culture de la sécurité civile	• Poursuivre les actions de formation et de communication sur les secours et organiser des portes ouvertes dans les C.I.S. • Participer aux rencontres de la sécurité intérieure et organiser des journées d'initiation aux gestes de premiers secours. • Désigner un officier S.P.V. référent pour le volontariat : - Réaliser des actions de communication en faveur du développement du volontariat. - Définir des plans d'actions en faveur du volontariat. • Fonder un observatoire du volontariat chargé de proposer des actions visant à assurer un volontariat de qualité pour conforter le maillage territorial de la ressource humaine. • Poursuivre la période de découverte du rôle des cadres S.P.V. • Participer à la création des classes de cadets de la sécurité civile afin de : - Favoriser une culture de la sécurité civile. - Sensibiliser aux comportements de prévention. - Développer un sens civique chez les jeunes élèves. - Favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile. • Promouvoir les sections de J.S.P. par la réalisation d'un rassemblement technique départemental. • Participer au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées.	• Utiliser les différents moyens de reconnaissance existants pour valoriser et fidéliser l'action du personnel (médailles, citations, etc.). • Animer la mission volontariat avec l'officier S.P.V. • Activer l'observatoire du volontariat. • Participer à l'animation des classes de cadets de la sécurité civile.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Lien social, solidarité, citoyenneté, équité territoriale, insertion sociale…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Favoriser, maintenir et développer la qualité du lien social, la participation citoyenne	• Développer la transversalité, les projets d'entités, l'utilisation de la démarche d'amélioration continue pour résoudre les difficultés, poursuivre les initiatives en faveur du dialogue social, prendre en compte les préoccupations locales, développer les démarches participatives… • Maintenir un lien intergénérationnel (vétérans, S.P.P., S.P.V., J.S.P.) en organisant des manifestations en faveur des S.P. (cross départemental, parcours sportif et épreuves athlétiques). • Relations avec les associations : - Soutenir les associations de sapeurs-pompiers, les amicales, les J.S.P., etc. - Renforcer la collaboration avec les associations de sapeurs-ipompiers à travers des actions conjointes. - Encourager les sections de J.S.P. à participer au prix de l'engagement citoyen de l'ordre national du mérite. • Maintenir un réseau social interne pour les personnels connaissant des difficultés sociales. • Adapter le parcours de formation initiale des S.P.V. et développer l'approche par les compétences.	
Communiquer, améliorer l'accès à l'information	• Coopérer, communiquer avec les autres collectivités et entreprises (préfecture, E-bourgogne, conseil départemental, centre de gestion, paierie départementale, réseau S.D.I.S.). • Initier une réflexion sur la gestion des données personnelles et les procédures de diffusion des droits des personnes. • Actualiser le guide de gestion de la commande publique et adopter des principes de déontologie des acheteurs du S.D.I.S. afin de prévenir les risques de conflits d'intérêts. • Élaborer une charte des développeurs de logiciels.	• Développer les partages d'expériences et les collaborations entre les S.D.I.S. de Bourgogne-Franche-Comté. • Nommer en 2018 un délégué à la protection des données.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Lien social, solidarité, citoyenneté, équité territoriale, insertion sociale…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Encourager la qualité de vie au travail	• Engager une démarche de qualité de vie au travail sous l'égide du C.H.S.C.T. • Développer les réseaux d'acteurs en charge de la préservation de la qualité de vie au travail. • Développer des outils favorisant l'échange d'expériences entre agents (tutorat, mentorat, groupes de discussion). • Réfléchir aux outils de prévention des risques psycho-sociaux. • Accéder à des activités physiques et des loisirs : C.N.A.S., réduction de tarifs…	• Adapter le réseau d'accompagnement et la démarche avec les C.I.S.
Répondre aux besoins de proximité des populations	• Identifier la tension entre la charge opérationnelle et la disponibilité de la ressource humaine. • Poursuivre une réflexion sur une nouvelle politique du S.D.I.S. vis-à-vis des C.P.I. pour améliorer la réponse de proximité. • Prolonger l'application des principes du S.D.A.C.R. élaboré en 2011. • Étudier la pertinence de la construction d'un centre d'intervention de la Haute-Mouge. • Expérimenter l'affectation de V.S.A.V. dans les C.I. SAINT-GERMAIN-DU-BOIS et OUROUX-SUR-SAONE. • Expérimenter le renforcement du corps départemental par la ressource humaine des C.P.I. (OUEST CLUNISOIS et VAL LAMARTINIEN).	• Améliorer la concordance au S.D.A.C.R. et au S.R.O.S. dans le cadre de la prochaine rédaction du S.D.A.C.R. • Aménager le territoire avec le plan IMMO 3 (travaux de construction du centre d'intervention de la Haute-Mouge notamment). • Étudier le rapprochement de certains C.I. sur le secteur de LOUHANS NORD et CHALON SUD.

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Lien social, solidarité, citoyenneté, équité territoriale, insertion sociale…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
	• Recourir à des services de proximité en zone isolée (service de délivrance de carburant 24/24). • Acquérir une embarcation de type B.P.S. pour lutter contre les risques fluviaux sur le réseau Rhône-Saône dans le cadre de la politique départementale de couverture opérationnelle.	• Préparer le regroupement des C.I. du sud du mâconnais (ROMANECHE-THORINS, LA CHAPELLE DE GUINCHAY et CRECHES-SUR-SAONE). • Préparer le regroupement des C.I. de CUISERY et SIMANDRE. • Poursuivre la politique départementale de couverture opérationnelle sur le réseau Rhône-Saône avec l'acquisition d'une deuxième embarcation de type B.P.S.
Favoriser l'insertion sociale	• Dispenser des formations à des jeunes grâce aux emplois d'avenir. • Favoriser l'apprentissage au sein des ateliers de la D.D.S.I.S. (accueil d'un apprenti).	
Favoriser la cohésion sociale	• Communiquer via les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Youtube). • Accompagner les personnes en difficultés (service ressources humaines, assistante sociale, U.D.S.P. 71, amicale…). • Initier les personnels administratifs et techniques de la direction aux gestes de premiers secours en lien avec l'UDSP.	• Développer des séminaires intra-groupements sur les sujets suivants : - Connaissance de la société, - Comprendre le monde dans lequel on évolue, - Sociologie et psychologie humaine.
Assurer l'équité territoriale	• Définir des politiques pour assurer l'équité territoriale opérationnelle.	• Assurer l'équité territoriale au travers de la révision du S.D.A.C.R.

DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Consommation responsable, production responsable…

La production et la consommation de biens et de services sont une des causes majeures de la dégradation de notre environnement et du changement climatique. Satisfaire nos besoins tout en veillant à avoir un impact limité sur la nature, tel est l'objectif visé par le développement d'une production et d'une consommation durables.

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Développer les modes de production et de consommation durables et responsables	• Poursuivre la contextualisation de l'engagement opérationnel des moyens. • Développer la saisine du S.D.I.S., par les administrés et par voie électronique. • Poursuivre le système d'échange de l'habillement. • Finaliser la maîtrise de la distribution de produits pharmaceutiques par la poursuite du déploiement dans les centres de casiers appropriés à la gestion des produits stupéfiants et de caisses pour la gestion et le transport des bouteilles d'oxygène. • Poursuivre la politique départementale de maîtrise et de renouvellement du parc du matériel informatique existant en continuant à réduire les coûts. • Pour les véhicules : - Développer un outil de gestion de parc permettant de tracer l'ensemble des opérations de maintenance des engins. - Favoriser les rotations de V.S.A.V. hors plan d'acquisition entre les C.I.S. pour mieux répartir les distances kilométriques parcourues. - Systématiser la transformation des V.S.A.V. en V.T.U. après 13 années d'utilisation. - Généraliser les alternances de l'engagement opérationnel des V.S.A.V. dans les C.I.S. qui en possèdent plusieurs. • Maintenir la réduction de la consommation de fuel et de bois pour les mises en situation lors des formations.	• Renforcer la maîtrise des consommables médicaux et de secourisme. • Construire le centre de la HAUTE-MOUGE : choix de produits, systèmes et procédés de construction guidé par des critères de consommation d'énergie, d'environnement, de stratégie d'entretien aisé et de grande durabilité des équipements.

DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Consommation responsable, production responsable…

SENS - OBJECTIFS NATIONAUX	DÉMARCHES ENGAGÉES PAR LE S.D.I.S. EN 2017	DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
Maîtriser la consommation énergétique	• Sensibiliser aux "bons gestes du quotidien". • Poursuivre la politique d'économie d'énergie du service Patrimoine concernant les fluides et les bâtiments. • Engager des actions correctives sur les bâtiments les plus énergivores (améliorer la régulation du chauffage, changer la climatisation, remplacer les menuiseries, installer de nouvelles chaudières, modifier la puissance de l'alimentation électrique, installer des brise-soleil pour réduire l'utilisation de la climatisation). • Étudier l'élargissement de la mise en concurrence de la fourniture d'électricité pour l'ensemble des sites du S.D.I.S.	• Privilégier les matériaux à faible consommation énergétique dans les travaux de construction du centre de la HAUTE-MOUGE. • Favoriser les économies d'énergie pour le chauffage, la ventilation et l'éclairage dans le plan IMMO 3.
Accroître la performance environnementale et sociale des produits et des procédés de production et de construction	• Insérer dans le marché public de papeterie des critères environnementaux concernant la qualité du papier.	
Adapter l'économie locale, les emplois et les formations aux métiers à venir	• Montée en puissance du poste de gestionnaire des fluides énergétiques au service Patrimoine.	